



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 28/02/2014

**Son Excellence Laura Baeza, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, Monsieur Mohamed Chafik Sarsar, Président de l'Instance Supérieure Indépendante des Elections (ISIE) et Monsieur Nouri Lajmi, Président de la Haute Autorité Indépendante pour la Communication Audiovisuelle (HAICA), ont procédé aujourd'hui à la signature du Mémorandum d'entente pour l'assistance électorale.**

**Ce mémorandum d'entente est signé en vue de répondre à la demande d'assistance technique faite par les Autorités tunisiennes dans le cadre de la mise en œuvre du processus de transition démocratique, et notamment de l'organisation d'élections présidentielles, législatives et administratives libres, démocratiques et transparentes.**

**En 2011, sur demande du Gouvernement tunisien provisoire, l'Union européenne avait déjà mobilisé une assistance technique électorale d'appui à l'ISIE. D'après les autorités tunisiennes, cette assistance électorale avait apporté une expertise importante en matière de gestion du processus électoral dans ses différentes composantes.**

De manière spécifique, la nouvelle assistance électorale de l'Union européenne vise, d'une part, à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'ISIE en vue de planifier et d'organiser les prochaines élections, conformément au cadre juridique national et aux normes internationales, et, d'autre part, à renforcer la HAICA avec une composante Média du processus électoral.

La mise à disposition d'une équipe technique d'assistance électorale permettra, à ces deux Institutions, la planification et l'organisation des prochaines élections présidentielles, législatives et locales à travers la mise à disposition d'une équipe technique composée d'experts internationaux et nationaux. L'Union européenne mettra à disposition de l'ISIE une expertise et un savoir-faire en matière de gestion d'élections, notamment, par la mise en place d'une administration électorale et d'un cadre réglementaire ainsi que la rédaction des procédures.

Par ailleurs, un Comité de suivi du projet, composé de représentants de l'ISIE, de la HAICA et de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, sera mis en place afin de suivre la mise en œuvre des activités menées par l'Equipe technique d'assistance électorale.